



Chers habitants de Vernaison,

Le 28 janvier dernier nous avons participé avec plaisir à la soirée des vœux à la population. Ce fut une belle soirée, riche en particulier de discussions directes et chaleureuses avec vous tous.

Cependant nous avons été surpris que M. le Maire se serve de ce moment privilégié entre la population et ses élus pour en faire une tribune politique et militante.

Au-delà de l'importante place offerte aux invités politiques de M. le Maire, nous avons été désappointés par certains de ses propos :

- Expression d'une opinion personnelle opposant sa propre conception de l'écologie – auto-proclamée 'intelligente'... – à celle des autres acteurs ;
- Réécriture de l'histoire pour mieux critiquer les actions de ses prédécesseurs en particulier sur le pont et sur l'urbanisme ;
- Commentaires de nos prises de positions exprimées dans notre journal d'opinion.

M. le Maire peut créer ses propres espaces pour exprimer ses idées politiques et son discours militant sans pour cela utiliser les médias ou les manifestations financés par le budget communal.

Notre mouvement '**Avec vous en action pour Vernaison**' porte à la fois une vision alternative à la vie municipale et une vision progressiste et prospective pour Vernaison. Cette ambition a été au centre des échanges tenus entre le Président de notre association, nos élus et nos nombreux sympathisants venus à notre première cérémonie des vœux.

Cette rencontre - simple, sincère et conviviale - a permis d'évoquer les projets d'actions pour l'année 2023 comme par exemple :

- la création d'une newsletter (à laquelle vous pouvez vous abonner) pour compléter nos canaux d'information ;
- des rencontres de terrain pour être 'avec vous' au plus près de vos préoccupations ;
- un bilan de mi-mandat ;
- de nouvelles réunions publiques pour débattre sur les thèmes de l'urbanisme et des mobilités...

Nos élus continueront d'être des acteurs engagés lors de l'examen des rapports en conseil municipal. Après plusieurs demandes nous avons enfin obtenu une programmation annuelle des prochaines séances à savoir les 28/02, 28/03, 4/07, 26/09, 14/11 et 12/12. Venez assister aux débats !

Retrouvez sur notre site Internet et sur les réseaux sociaux nos journaux, nos contributions, les comptes rendus des séances de conseil municipal, nos actualités...

Nous restons à votre écoute et à votre disposition.